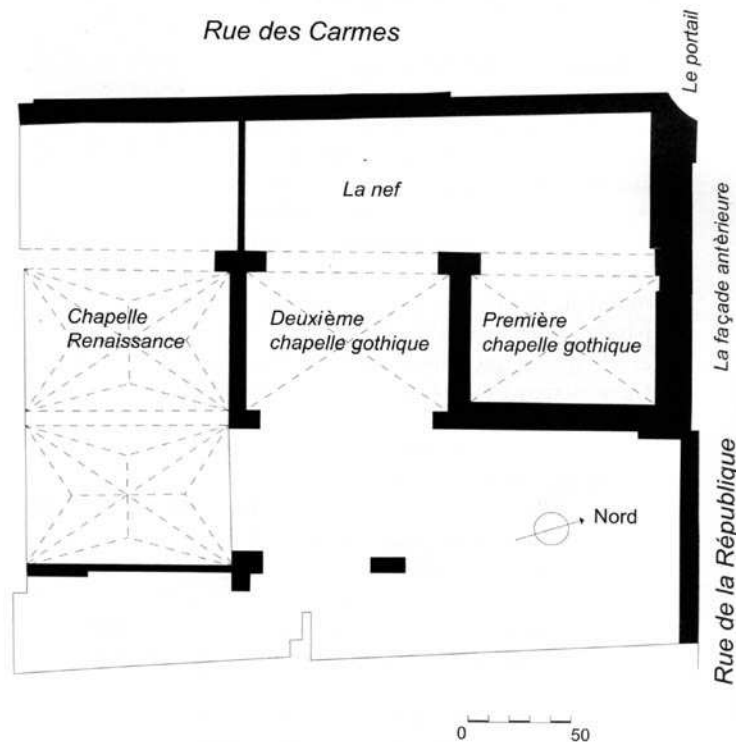


HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

DU COUVENT DES CARMES

Le couvent des Carmes est un site peu connu, peu publié, et par cela, peut-être un peu énigmatique aussi. Un nom de rue, la rue des Carmes, rappelle son existence au passant, qui, lors des beaux jours, peut apercevoir quelques voûtes à travers les fenêtres ouvertes des maisons bordant la rue. À part ces petits indices, on pourrait croire que cette église et les édifices y attendant ont complètement disparu.

En fait, lorsqu'on commence à chercher de chaque côté de l'actuelle rue des Carmes, il est étonnant de voir le nombre de vestiges existant encore en élévation. Les maisons, appartements et commerces abritent les chapelles de l'église, quelques éléments de la nef, et les galeries du cloître. Le couvent des Carmes n'est pas un monument dévasté, mais plutôt un édifice estropié et divisé. La réhabilitation et restauration initiée par l'agence d'Arles du Crédit Mutuel Méditerranéen dans une partie de l'église conventuelle a permis de mettre en valeur les exceptionnels vestiges qui y étaient conservés. L'opération archéologique qui a accompagné les travaux a abouti à une première étude architecturale du site, désormais plus lisible et plus accessible. Dans ce document, nous souhaitons partager les résultats de cette opération, et rendre compréhensible les vestiges conservés dans l'agence du Crédit Mutuel.



Plan au sol du site, avec localisation des vestiges

Les ordres mendiants

Les vestiges conservés à l'intérieur du Crédit Mutuel d'Arles proviennent de l'église du couvent des Carmes, qui est un ordre mendiant. Les quatre principaux ordres mendiants sont les Franciscains, les Dominicains, les Carmes et les Augustins. Les deux premiers sont les plus anciens, fondés dans le premier quart du XIII^e siècle, et les deux autres ordres sont créés plus tardivement, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, sur le modèle des deux premiers. Ces ordres ont en commun l'exaltation de la pauvreté individuelle, qui est inspirée de la pauvreté du Christ. Ainsi, ils refusent la propriété, ce qui les rend dépendants de l'aumône et des donations d'aliments et de vêtements. Ce mode de fonctionnement leur vaut le nom d'ordres mendiants.

Les ordres mendiants ont en général été bien accueillis dans les villes. Ils souhaitaient s'installer en milieu urbain, d'abord par nécessité car ils dépendaient de la population pour vivre, et ensuite parce qu'ils souhaitaient être plus proches des fidèles. Leur succès peut être attribué à leur capacité à être proche, physiquement et spirituellement, des hommes, et à être des modèles d'austérité.

Les quatre ordres mendiants se sont installés à Arles au cours du Moyen Age, comme dans les autres villes provençales importantes (Avignon, Aix, Marseille et Nice). Les quatre ordres n'arrivent pas tous en même temps : les Franciscains arrivent à Arles dans les années 1230 et s'installent d'abord à l'extérieur de la ville. Ensuite arrivent les Augustins qui s'installent dans le Vieux-Bourg. Enfin, les Carmes s'installent en 1323 à l'emplacement des vestiges actuels.

Les Carmes à Arles

Lorsque les Carmes sont arrivés en 1323, ils se sont installés dans la paroisse Notre-Dame-la-Principale, dans la rue des Auberges (*carriera de l'Albergarie*). L'ordre aurait construit une église dès son installation, mais nous ne connaissons rien de ce premier lieu de culte. Nous savons que le 8 mai 1381, Bertrand Broqueri donna à l'ordre une maison pour bâtir leur église. Dans son testament du 15 septembre 1390, Guillaume Gastely légua cinq florins aux Carmes pour les aider dans la construction de leur couvent encore inachevé. En 1399, trois juifs participèrent à la construction de l'église. S'agissait-il d'une église antérieure ou plutôt de préparatifs pour la grande église qui fut édifiée au XV^e s.?

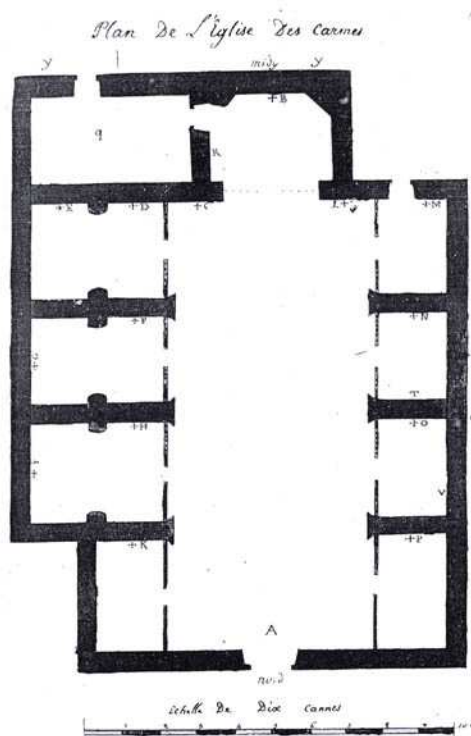
Dans la première moitié du XV^e siècle, plusieurs textes attestent de la construction d'une (nouvelle ?) église, sous le vocable de Notre-Dame. Toutes les grandes familles arlésiennes y ont participé. Les couvents de mendiants avaient le droit d'enterrer des fidèles à l'intérieur de leurs églises, ce qui a beaucoup participé à leur popularité au sein des populations urbaines. Ils bénéficiaient ainsi de nombreux legs testamentaires.

En 1436, dame Catherine de Porcelet donna 400 florins aux Carmes pour la construction de leur église. En 1446, le noble Jean Arlatan paya les frais du portail ; les armes des Arlatan y auraient figuré. Jean Arlatan s'était aussi fait faire un tombeau monumental, qui reposait dans le chœur. Il était représenté en gisant, revêtu de son armure de guerre, la tête reposant sur un oreiller, les mains jointes, dans une attitude de prière. En 1451, les nobles frères Nicolas et Foulquet Cays financèrent la construction d'une chapelle dans l'église. La même année, le noble Jean de Porcelet légua 300 florins aux Carmes pour construire le toit. Trois ans plus tard, il prit à sa charge la construction de deux arceaux de la nef où il fit graver ses armes et ses alliances. La confrérie des boulangers et fourniers commença la construction de la chapelle St Honoré en 1456.

A partir du milieu du XV^e siècle, il semblerait que l'église soit achevée parce que les dons et legs concernent essentiellement le mobilier de l'église. En 1457, Julien de Donine demanda la construction d'un grillage en fer pour fermer une chapelle. Nous retrouvons Jean Arlatan le 21 septembre 1459, quand il demanda à Albaric Dombet de vitrer deux fenêtres du maître-autel, avec un vitrail figurant l'Annonciation de la Vierge, et le deuxième représentant sainte Marthe et saint Jean-Baptiste. En 1472, l'épouse de Jean de Porcelet, dame Magdalene Tronchin, légua 200 florins aux Carmes pour la réalisation d'orgues au-dessus de l'entrée de l'église. Elle chargea aussi ses héritiers de faire repeindre le tableau du maître-autel, figurant l'Annonciation de la Vierge.

Le clocher de l'église fut construit entre 1505 et 1516, grâce à l'aide financière de la ville. L'église fut consacrée en 1539, et une inscription fut apposée en commémoration.

Vers 1800, Pierre Véran dessina un plan de l'église, reproduit ci-dessous. Il permet de restituer l'église avant les principales destructions que la modifièrent. On accédait à l'église par une porte ouverte dans la façade sur rue. A l'intérieur, la grande nef était ouverte des deux côtés par des chapelles latérales et se terminait par un chevet plat. Le cloître et les bâtiments conventuels se trouvaient au sud de l'église.

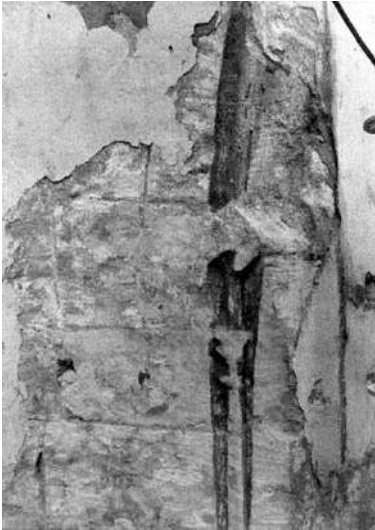


Le plan de l'église des Carmes par Pierre Véran, vers 1800

La façade antérieure

La façade antérieure de l'église se trouvait sur la rue des Auberges, aujourd'hui la rue de la République. En son centre, là où passe aujourd'hui la rue des Carmes, s'ouvrait un grand portail qui permettait d'accéder à l'église. Quelques traces de cette façade existent encore dans les murs du Crédit Mutuel.

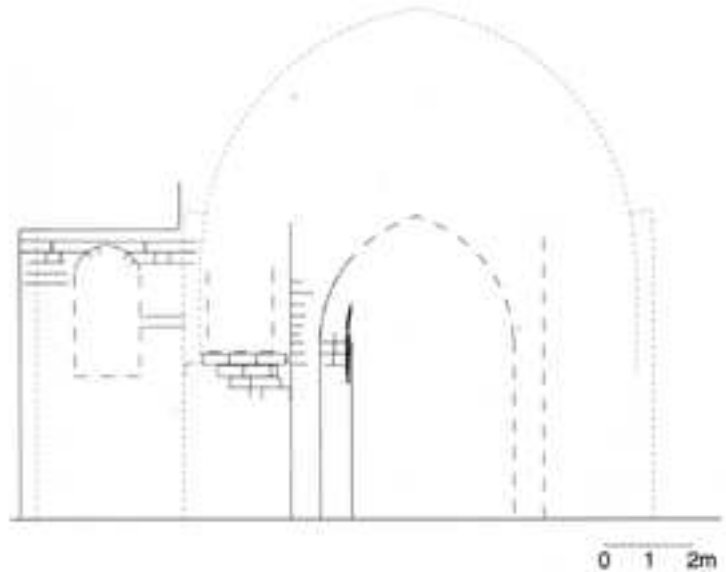
La façade était bâtie en moyen appareil. Deux fenêtres s'ouvraient sur la partie gauche de la façade : une pour éclairer une chapelle et l'autre illuminait la nef. Elles existent encore mais ne sont plus couvertes d'arcs brisés comme les ouvertures originelles. Quelques vestiges du portail existent encore à l'angle des rues de la République et des Carmes.



Le portail s'inscrivait dans une avancée de la façade qui se détache du mur de 16 cm. A l'intérieur de cette petite avancée, on perçoit encore la naissance de l'arc du portail où sont conservés quelques éléments décoratifs. L'arc était mis en valeur par de fines colonnettes avec des petits chapiteaux, traversées par une moulure horizontale. La niveau de la naissance de l'arc suggère que le portail était très haut, dépassant la moitié de la hauteur de la façade.

Détail de la naissance de l'arc du portail (pendant travaux)

Restitution de la partie orientale de la façade de la nef

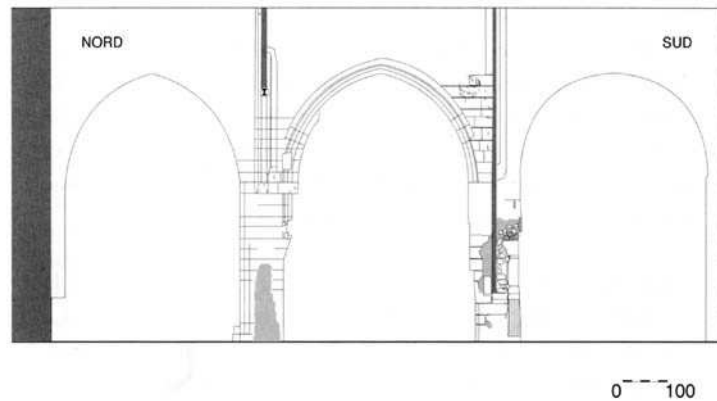


La nef

L'emplacement de la nef de l'ancienne église Notre-Dame est pour sa plus grande part l'espace à ciel ouvert aujourd'hui matérialisé par la rue des Carmes. Cependant, la nef était plus large que cette rue, et il en reste quelques témoins aujourd'hui à l'intérieur du Crédit Mutuel. Les vestiges de la nef qui y sont conservés sont son élévation orientale et les départs de trois arcs diaphragmes, perpendiculaires aux chapelles et à la rue, qui portaient la charpente du toit de l'église.

L'élévation orientale de la nef était bâtie en moyen appareil. Le mur était ouvert par trois grands arcs permettant d'accéder aux trois chapelles latérales qui se succédaient de ce côté de l'église. L'écoinçon droit de l'arc ouvert sur la deuxième chapelle avait des traces de peinture, de couleur noire et rouge vermillon, appliquée sur un badigeon de chaux beige. Le motif peint était un petit oculus rond contenant des quadrilobes, sorte de trompe-l'œil donnant l'impression d'un évidemment de l'arc diaphragme. Aucune trace équivalente de peinture n'a été découverte dans l'écoinçon opposé.

Des vestiges de l'église étant également conservés de l'autre côté de la rue des Carmes, il a été possible de restituer la largeur de la nef. Elle mesurait environ 10 m30 de large, créant ainsi un grand volume uni pour l'accueil des fidèles et adapté à la prédication. Les frères étaient de grands prédicateurs qui parlaient dans les églises mais aussi aux foules sur les places. Leurs objectifs étaient notamment de lutter contre l'hérésie et de parfaire l'éducation religieuse des fidèles.



Elévation orientale de la nef (avant restauration)

La nef était couverte d'arcs diaphragmes qui soutenaient la charpente du toit à deux pans de l'église. Les arcs étaient bâtis dans les mêmes assises que le mur oriental de la nef et moulurés avec des formes ronde (tores et cavets). Ces arcs étaient adossés aux piliers entre les chapelles, mais aujourd'hui ne sont conservés qu'à partir de la naissance de l'arc. Ainsi, nous ne savons pas s'ils retombaient sur un culot, comme à l'église des Prêcheurs par exemple, ou si les moulures descendaient jusqu'au niveau du sol. En tout cas, les constructeurs de l'église n'ont pas choisi la croisée d'ogives pour couvrir le vaisseau central de l'édifice. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XV^e siècle que la croisée d'ogives sera utilisée à Arles pour des projets de voûtes ambitieux, comme à l'église des Prêcheurs et dans le chœur de la cathédrale.

La grand majorité de la nef ayant été détruite pendant la Révolution, nous ne connaissons pas sa hauteur d'origine. La naissance des arcs est à 5m10 du sol, et n'est marquée d'aucune manière. La restitution du tracé des arcs est assez libre, vu le peu d'indices sur le tracé de la courbe de l'arc, mais il s'agissait très certainement d'arcs brisés. On peut imaginer qu'aux sommets de ces arcs, des armes sculptées rappelaient les donations de différentes familles ayant financièrement contribué à la construction de l'église.

Les chapelles gothiques

Lorsqu'on entrait dans la nef de l'église, si on tournait la tête vers la gauche on pouvait voir deux chapelles latérales, construites l'une à côté de l'autre. La première chapelle était à une travée et la deuxième chapelle avait peut-être deux travées à l'origine. Elles existent encore aujourd'hui, la première accueillant les distributeurs de la banque, et la deuxième l'escalier d'accès aux étages.

Ces chapelles ont abrité des confréries : la confrérie des apothicaires s'est installée dans la première chapelle en 1594 et la confrérie des barbiers et chirurgiens a été accueillie dans la deuxième. Il était fréquent que les églises des ordres mendiants reçoivent plusieurs confréries au sein de leur église. Les confréries étaient des regroupement de laïcs, sous un vocable religieux, et qui réunissaient des gens selon divers motifs, souvent la profession, mais elles étaient aussi ouvertes à la famille et aux amis. Les confréries avaient une activité charitable, mais les préoccupations religieuses étaient peu importantes. Un des moments forts de leur activité était l'organisation d'un banquet, au cours duquel tous les confrères mangeaient ensemble, renforçant ainsi la cohésion du groupe. Mais avant tout, l'appartenance à une confrérie permettait de s'assurer des funérailles décentes. La confrérie organisait les funérailles, auxquelles assistaient tous les confrères, et ensuite des messes étaient célébrées pour le repos de l'âme des confrères défunts.

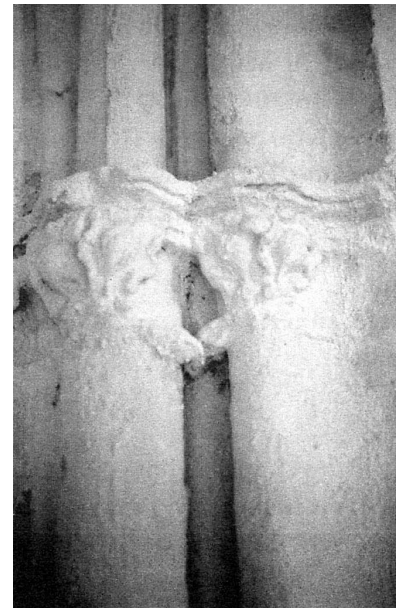
Les murs des chapelles ont été construits en moyen appareil, dans les mêmes assises que l'arc qui les séparait de la nef et que l'élévation orientale de la nef, indiquant leur contemporanéité. La première chapelle était éclairée par deux fenêtres : une dans la façade antérieure, et une autre, qui s'ouvrait dans le mur est de la chapelle, en face de l'arc. La deuxième chapelle n'a pas conservé de fenêtres. Actuellement celle-ci est à une travée, mais le dessin de l'église par Véran en 1800 indique qu'elle était à deux travées. Certes, il n'y a aucune trace d'un mur qui aurait fermé la chapelle à l'est, mais il n'y a pas non plus de traces de cette deuxième travée.



Pendant le chantier, le décroûtage du mur sud de la première chapelle a mis au jour une petite niche, couverte d'un linteau polylobé. A l'intérieur, le volume est divisé en deux par une petite tablette posée sur des modillons à motifs végétaux et la base de la niche est creusée en segment de sphère. Cette niche servait de crédence : la petite tablette portait les objets servant à la messe, en particulier les burettes, les petites bouteilles ou aiguières contenant l'eau pour le lavement des mains du prêtre ou pour le vin de l'eucharistie, et la petite vasque devait être utilisée comme lavabo, pour les ablutions du prêtre et la purification des vases sacrés. La présence de cette niche rappelle la fonction de la chapelle, servant à des célébrations de messes privées ou pour des confréries.

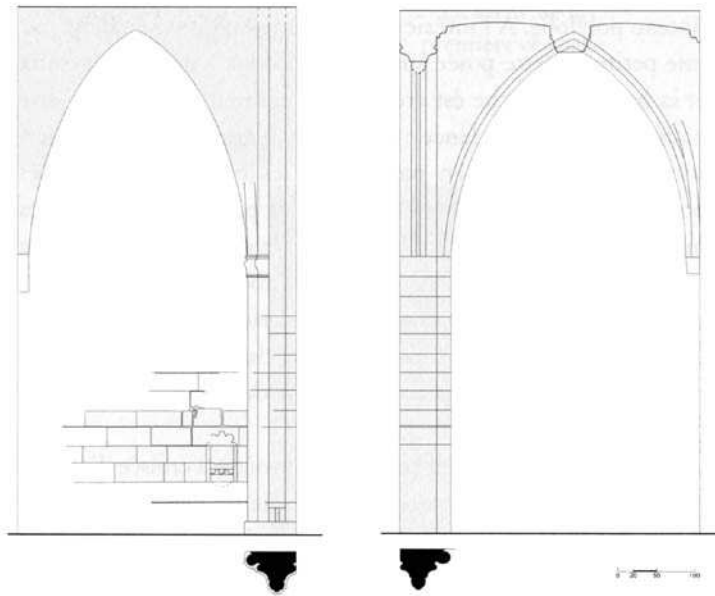
La niche de la première chapelle

Les deux chapelles sont couvertes de voûtes à croisée d'ogives. A la rencontre des nervures de la voûte, la clef de voûte est ornée d'un grand fleuron dans la première chapelle et d'un écu dont les armes ont été bûchées dans la deuxième chapelle. Les nervures de la voûte retombent sur des colonnettes à chapiteaux du côté ouest (côté nef). Elles sont sculptées dans les mêmes blocs que l'arc qui sépare les chapelles de la nef. Les seuls chapiteaux conservés étaient dans l'angle sud-ouest de la première chapelle ; ils étaient décorés de feuilles de chêne, motif fréquent pour cette époque. A l'est, les supports n'ont pas été conservés et il est impossible de dire si les nervures retombaient sur des culots ou des colonnettes. Dans la deuxième chapelle, les chapiteaux ont été refaits lors des travaux de restauration de 2002. Y figurent les portraits de certains acteurs de l'opération : l'architecte, le directeur de l'agence, un agent du service patrimoine de la Ville et le restaurateur.



Chapiteaux conservés dans la première chapelle gothique

Les deux chapelles gothiques, construites dans la première moitié du XV^e siècle, sont très semblables aux autres chapelles latérales contemporaines qui se trouvaient de part et d'autre de la nef, et qui sont conservées dans les parcelles à côté et en face du Crédit Mutuel. Ainsi, l'église semble avoir été faite en prévoyant dès le départ la construction de la majorité (ou de la totalité ?) des chapelles latérales, qui sont toutes contemporaines.



La voûte de la deuxième chapelle gothique

Première chapelle, mur sud Deuxième chapelle, mur nord

La chapelle Renaissance

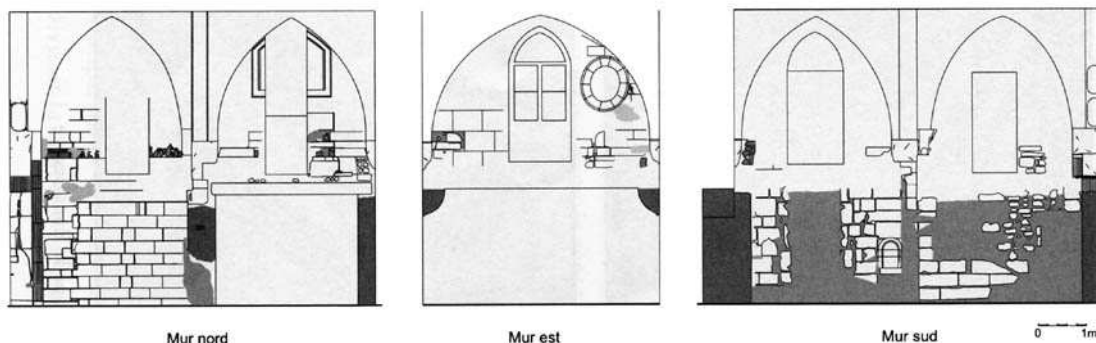


La troisième chapelle concernée par l'opération archéologique est de loin celle qui suscite le plus d'admiration et attire le plus de curiosité. Écoutons Honoré Clair, auteur de l'ouvrage *Les monuments d'Arles, antique et moderne*, écrit en 1837 : «L'ancienne chapelle de Notre-Dame de l'Assomption fondée à la fin du XVI^e siècle par un gentilhomme d'Arles nommé Desalberts...devait être un chef-d'œuvre, s'il est permis d'en juger par ce qui reste de sa magnifique voûte, riche et brodée comme le voile d'une jeune mariée. Dans cette œuvre, que je n'hésite pas à qualifier d'admirable, la pierre est taillée, amincie, découpée avec tant de délicatesse, qu'elle s'est convertie en fleurs, en festons, en fines dentelles, dont les ondulations s'enlacent, se déploient, se jouent avec une grâce et un art vraiment merveilleux. Ce n'est point une voûte en pierre qu'on a sur la tête, mais un ciel d'étoiles, de feuillages, de broderies, d'admirables ciselures, et l'on ne sait ce qu'il faut estimer le plus de l'art qui a imaginé ces prodiges ou de la patience humaine qui s'est résignée à accomplir une tâche si longue, si minutieuse, si infinie...».

Voûtes de la chapelle Renaissance

Cette chapelle est donc connue depuis longtemps par les historiens et archéologues arlésiens, mais sa voûte – qui est son principal attrait – était cachée par l'existence d'un plancher qui divisait la chapelle en deux; voir la voûte était donc le privilège des occupants de l'appartement aménagé à ce niveau. L'opération de réhabilitation a démolie ce plancher, afin de restituer le volume initial de la chapelle et rendre visible ses voûtes depuis le rez-de-chaussée.

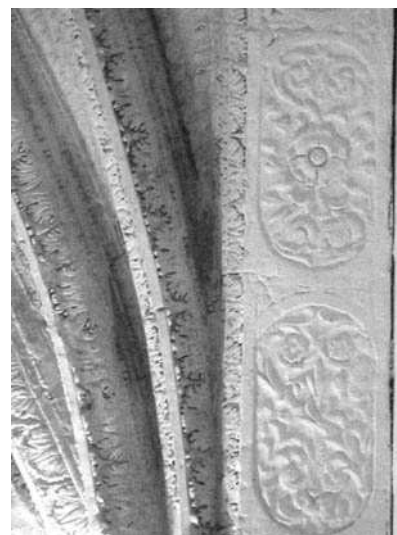
La chapelle est à deux travées. Elle s'ouvre par un arc sur la nef à l'ouest, et un arc doubleau divise les deux travées. L'aspect le plus spectaculaire de cette chapelle reste sans doute la voûte. Elle est à liernes et tiercerons ; il s'agit d'une structure plus complexe que la croisée d'ogives classique. Au système simple de deux nervures qui se croisent, s'ajoutent des demi-arcs et nervures. Les tiercerons partent des supports et se rencontrent de chaque côté de la clef de voûte. Ensuite des liernes partent de la clef de tierceron, le point de rencontre des tiercerons, et le relient à la clef de voûte. La voûte à liernes et tiercerons apparaît au XV^e siècle, et est une structure caractéristique du gothique tardif, qu'on rencontre jusque dans le XVII^e s.



Relevés de la chapelle Renaissance (avant la restauration)

Les éléments décoratifs ne sont par contre pas gothiques mais de la Renaissance. L'ornement est à l'antique, combinant divers motifs du répertoire décoratif antique. Les nervures sont ornées d'une succession de rais de cœur, de perles et de pirouettes, de grecques et d'une rangée de feuilles d'acanthe. Les clefs de voûte n'ont malheureusement pas été conservées, mais nous pouvons encore voir deux petites clefs de tiercerons sculptées de fleurons. Les nervures, liernes et tiercerons découpent la voûte en lunettes et voûtains, qui sont divisés en compartiments par un motif d'entrelacs. A l'intérieur des compartiments se trouve une étoile à cinq branches, sculptée en relief avec des arêtes vives. Ici le motif de la voûte céleste est particulièrement virtuose.

La voûte n'était pas polychrome, constat confirmé par la restauration de l'ensemble. Il n'existait que quelques traces de peinture ocre rouge qui mettait en valeur les arcs formerets (les arcs reliant la voûte aux murs). Les nervures de la voûte retombaient sur différents types de supports. Dans la deuxième travée, la voûte retombait sur des culots, qui ont tous été bûchés, ce qui ne permettait pas de voir leur aspect d'origine. Dans la première travée par contre, il devait y avoir le même type de culots à l'origine, mais les supports ont été remaniés postérieurement. Du côté de l'entrée de la chapelle, on trouve des petits pilastres cannelés et à l'est, à côté de l'arc à fleurons, des chapiteaux corinthiens ont été placés dans le mur. Ils ne sont pas à leur place et ne retombent sur rien, confirmant leur emplacement inadapté. La restauration de la chapelle a choisi de mettre en valeur les éléments existants, car il était impossible de restituer les supports d'origine de la chapelle.



Le foisonnement décoratif de la voûte était complété par les motifs sculptés de deux arcs. L'arc qui séparait la chapelle de la nef est un arc en plein cintre, orné de 10 cartouches ovales en bas-relief. Les cartouches sont ornés à l'intérieur de motifs végétaux et floraux ; parfois, un fleuron anime le centre et parfois l'ornement se limite à des enroulements végétaux et des rinceaux. Entre chaque cartouche, à l'intérieur de deux espaces triangulaires se serrent deux fleurs.

Un autre arc séparait la voûte en deux travées. Il a un tracé légèrement brisé et est très richement décoré de 33 fleurons, tous différents. Il ne s'agit pas de sculptures reproduisant des fleurs existant telles quelles dans la nature. Ce sont des compositions végétales et florales, qui assemblent une diversité de feuilles, de pétales, de fleurs et de disques dans des sortes de couronnes dont l'arrangement se rapproche beaucoup d'une fleur. En général, au moins deux séries de pétales ou de feuilles sont assemblées, donnant l'effet d'une composition assez touffue. On trouve des feuilles de vigne, des feuilles d'acanthe, des feuilles digitées, des feuilles avec des nervures bien visibles, des pétales gras... On voit aussi une composition où les pétales forment une spirale. A l'emplacement du disque central sont placés des fleurs ou des sortes de styles, qui s'apparentent à des fleurs, des fruits ou – dans deux cas – des serpents. Ainsi, on note que même si un effort a été fait pour s'inspirer d'espèces existantes, dont à priori aucune n'est sauvage, la manière de les assembler est tout à fait fantaisiste. Le fleuron comme motif sculpté existe depuis l'Antiquité et est assez commun ; sur cet arc, le thème est particulièrement riche et varié.



L'arc à fleurons entre les deux travées retombe sur des pilastres cannelés

Ces deux arcs retombaient sur des pilastres cannelés avec des chapiteaux cubiques d'ordre corinthien. Ces supports n'avaient pas été très également conservés, et la restauration a adopté le parti de les restituer entièrement.

La chapelle était éclairée par un oculus ouvert dans le mur oriental, qui faisait partie d'un ensemble de trois oculi. Cette ouverture de forme ovale, mise au jour lors des travaux, était richement décoré sur sa face intérieure et sur l'encadrement. Le cadre était orné d'oves et de rais de cœur, soulignés par une fine rangée de perles et pirouettes. Des traces de peinture rouge et de dorure ont été conservées sur certaines parties en relief, et de la peinture bleu ciel a été trouvée sur le fond. La face intérieure était sculptée d'entrelacs découpant des espaces losangiques ornés de fleurons. De nouveau, de la peinture rouge sur les fleurons et bleue pour l'arrière-plan a été conservée. La présence d'une rainure indique qu'une vitre ou un vitrail fermait l'oculus.



L'oculus du mur est



La baie du mur nord

A proximité de cet oculus, dans la seconde travée du mur nord, une autre baie a été découverte. Elle s'ouvrait sous l'arc formerêt et suivait la forme de l'arc dans sa partie supérieure, lui donnant une forme quasi pentagonale. L'encadrement de la baie était décorée de godrons avec des traces de peinture rouge. Au centre de la face intérieure de la baie, une rainure était incisée entre deux feuillures pour abriter une vitre ou du vitrail. Cette baie s'ouvrait soit dans la deuxième travée de la chapelle au nord (deuxième chapelle gothique), une formule un peu étonnante, soit – s'il n'y avait pas de deuxième travée – vers l'extérieur.

Nicolas Desalberts

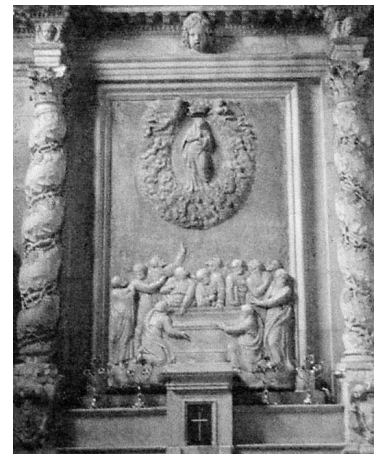
Le commanditaire de la troisième chapelle était Nicolas Desalberts, qui la mentionna dans son testament. Nicolas Desalberts est né à Arles, fils de noble Marc Desalberts, originaire de Florence, et de Catherine de la Biche, d'origine arlésienne. Arrivé à l'âge adulte, il acheta un office de notaire qu'il conserva de nombreuses années. Les consuls de l'année 1538 le nommèrent secrétaire de la communauté. Il occupa cette fonction pendant 16 ans, jusqu'en 1553, quand il acheta la charge de lieutenant en la maîtrise des ports de la ville d'Arles. En 1554, il fut admis au Conseil de ville, et fut ainsi admis au rang des nobles. Cette faveur exceptionnelle souleva des protestations, et en 1575, les consuls le rayèrent de la liste des conseillers. A la suite de cet événement, Desalberts se retira de la vie publique.

A la mort de son épouse, Marie de Collies, Desalberts construisit une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption dans l'église des Carmes pour abriter sa tombe. Il mourut peu de temps après, sans enfants, le 18 novembre 1580 et fut enterré dans la chapelle avec son épouse. Dans son testament, rédigé le 28 septembre 1580, il avait précisé que la chapelle «*a present ne soit acomplie que de muralhes.*» Il demanda à ses héritiers «*que si au temps de mon trespas elle ne lestoit, quelle soit garnie et decoree de tout ce que y reste a faire et parachever.*» Il commanda ensuite des éléments de mobilier pour la chapelle. Donc en septembre 1580, la chapelle en tant qu'édifice était terminée.

Le mobilier de la chapelle

Dans son testament, Desalberts commanda trois éléments de mobilier pour compléter et décorer sa chapelle : un retable, des vitraux et un banc.

Il mentionne en premier lieu le «*retable auquel jay ordonné estre tallee et sculpter l'histoire de l'Assomption de la glorieuse Vierge Marie, mere de Nostre Seigneur Jesus Crist, en marbre blanc.*». Ce retable, qui au début du XIX^e siècle a failli être scié pour être transformé en tablettes de cheminée, se trouve maintenant dans la chapelle Saint-Genest de la cathédrale Saint-Trophime. Il est en marbre blanc, et l'Assomption de la Vierge est délicatement représentée en bas-relief. Douze apôtres sont rassemblés autour du tombeau ouvert, dans une composition très fluide et mouvementée, mis en valeur par un jeu de mains et de regards. Ils sont vêtus de grandes tuniques souples, sur lesquelles le sculpteur a pu appliquer tout son talent dans l'exécution des drapés. Plusieurs apôtres désignent le tombeau vide, d'autres montrent du doigt le ciel.



Le retable de l'Assomption

Sur un fond plat et neutre se détache la Vierge à l'intérieur d'un collège d'anges qui lui posent une couronne sur la tête. La Vierge, déhanchée, aux contours doux et féminins, se tient en attitude de prière.

Desalberts commanda ensuite *«les vitres des trois ouvales»*. Ces *ouvales* sont des oculi, dont seul un subsiste aujourd'hui. Il mentionne deux petites *ouvales* encadrant une grande ; ainsi, celle que nous voyons encore était un des petits oculi à côté d'un grand oculus central. Les *«vitres»* sont des vitraux réalisés *«sur le blanc en umbraige»*, c'est à dire non pas en couleur mais en grisaille. Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle en Provence, le prix des vitraux, en particulier de couleur, a tendance à augmenter, et le nombre d'artisans du vitrail diminue. Ceci explique le choix d'un vitrail en grisaille, au prix plus abordable.

En parallèle, on note une progressive évolution du métier de verrier vers celui de vitrier, car la transparence est de plus en plus valorisée. D'ailleurs, Desalberts précise qu'il voudrait que les vitraux soient faits *«sur les plus belles et claires pieces de voirre que faire et trouver se pourront»*.

Les thèmes iconographiques choisis par Desalberts proviennent du cycle de la Passion du Christ. *«l'histoire de la grand peyne et surcharge que nostre seigneur Jesus Crist endura lorsque sa croix luy fust chargee sur ses espaulles pour l'apporter au lieu de son dernier suplice pour nostre redemption»* c'est à dire le Portement de Croix, *«le histoire de sa cruciffication»* et *«l'histoire de sa sainte resurection»*. Le programme iconographique des vitraux n'a donc aucun lien avec le vocable de la chapelle (Notre-Dame de l'Assomption), ce qui était très fréquent. Le choix pour la Passion du Christ est aussi caractéristique de la sensibilité de l'époque, qui perçoit le Christ dans sa dimension de martyr, mettant en valeur sa souffrance, associée à sa résurrection.

Enfin, Nicolas Desalberts demanda l'achèvement de la réalisation d'un banc en noyer à adosser contre le mur nord. La volonté de meubler la chapelle d'un banc montre que cet édifice se rapproche de l'oratoire privé. Le banc sera muni d'accoudoirs et d'un agenouilloir sur la longueur du banc. Le dossier du banc sera composé de panneaux et, à partir du siège, décoré de pilastres à chapiteaux corinthiens, portant un entablement complet avec *«ung petit arquitrave, la frise pleine et la corniche convenable»*.

La destruction du couvent

Avant sa destruction, le couvent commençait déjà à tomber dans une certaine désuétude. Au XVIII^e siècle, il était trop grand pour le petit nombre de religieux qui y vivaient, et en 1783, les Révérends Pères décidèrent de vendre une des ailes du cloître, abandonnée depuis un certain temps et qui tombait en ruine. L'acheteur fut Nathan Beaucaire, un commerçant de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui possédait déjà un immeuble contigu.

Le couvent des Carmes fut partiellement détruit à la Révolution. L'église fut dévastée en 1792, et le couvent ensuite vendu comme bien national en 1795. Les acheteurs achevèrent la destruction de l'ensemble : la voûte fut démolie, la nef convertie en une rue publique et les chapelles latérales transformées en maisons d'habitation. Les caveaux servant de sépulture furent abandonnés ou comblés par les décombres, ce qui valut à la nouvelle rue d'être appelée "rue des Morts" ; elle fut ensuite renommée rue des Carmes.

... et sa réhabilitation en 2002

La réhabilitation des vestiges du Crédit Mutuel ont permis de faire renaître ce site. Ils portent encore les cicatrices de la Révolution, mais désormais ils sont visibles pour le curieux qui s'aventurera dans l'agence après avoir vu la plaque apposée sur la façade. Mais cette opération aura surtout permis d'étudier et de faire connaître cette extraordinaire chapelle de Nicolas Desalberts dans une ville où qui n'a pas conservé d'autres témoins d'architecture religieuse de la deuxième moitié du XVI^e siècle.

Texte, relevés et photographies de Vanessa Egert, responsable de l'opération archéologique

La reconversion des anciens lieux de culte

La Révolution française a été particulièrement destructrice pour le patrimoine religieux et a souvent occasionné la désaffectation des lieux de culte. L'abandon des églises entraîne de nombreux problèmes d'entretien du patrimoine bâti et pose la question de sa sauvegarde. L'enjeu du projet au Crédit Mutuel d'Arles a été de travailler, penser, concevoir la reconversion de l'ancienne église des Carmes en établissement bancaire.

Cette église a perdu sa vocation initiale pour devenir successivement un salon de coiffure ou encore un commerce de lingerie... jusqu'à la négation absolue de son espace intérieur, de son âme. Ma tâche la plus dure, en tant qu'architecte, fut de rendre à cet espace sa qualité architecturale, et par là même sa valeur symbolique, tout en répondant aux exigences liées à sa nouvelle fonction, celle d'une agence bancaire avec tout ce que cela induit comme contraintes aussi techniques que spatiales. En effet, ces deux fonctions sont à priori incompatibles ; l'une ayant pour but de rassembler dans un seul et même espace, l'autre, au contraire, doit isoler dans des micros espaces personnalisés.

Pour ce faire, deux axes majeurs nous ont guidé dans la conception du projet : le respect de la structure et le respect de l'espace. L'utilisation de matériaux translucides comme le verre, qui abolissent les frontières visuelles, et l'absence de cloisonnements horizontaux, ont permis une véritable mise en scène des voûtes, éléments majeurs de cet espace. Par le biais de la reconversion, nous avons essayé de mettre en valeur le patrimoine architectural sous l'éclairage de la modernité. La synthèse entre la dimension symbolique, technique et patrimoniale a permis de trouver une solution adaptée aux nouveaux usagers.

Jean-Philippe Manacorda, architecte